

MOTION SNES-FSU

DEFENDRE LES MOYENS DES SERVICES PUBLICS DE L'EDUCATION NATIONALE A BERCK!

Notre établissement, le lycée Jan Lavezzari de Berck sur Mer, est progressivement asphyxié par une baisse continue des financements publics (DGH insuffisante avec perte de 22 heures postes dans la SEP) combinée à des mesures de restructuration qui impactent directement le fonctionnement quotidien de notre établissement et donc la vie de nos élèves et de toute la communauté éducative.

Notre établissement est en effet touché par des réformes de structure telles que le regroupement de la carte des agences comptables de l'Académie qui prévoit la suppression de l'agence comptable dans notre lycée pour la rentrée 2015 afin de rentrer dans un objectif d'économie de moyens budgétaires et humains.

L'impact sur la vie quotidienne des élèves dans notre établissement mais également dans ceux qui relèvent de notre agence comptable (collège Jean Moulin et EREA) sera immédiat. En effet, l'agence comptable du lycée gère au quotidien la restauration scolaire partagée entre le collège et le lycée en répondant chaque jour aux problématiques de restauration pour les élèves en difficulté ou ayant oublié leur cartes. Elle gère également l'EREA et les problématiques particulières liées au handicap du public scolarisé (budget pour les stages, les transports ou l'hébergement). L'agence comptable de Berck gère également le budget pour les sorties scolaires exceptionnelles et le fonctionnement pédagogique du lycée via les ressources matérielles mises à disposition et toute la maintenance qui en découle.

Les représentants enseignants SNES FSU récusent l'idée que les services publics d'éducation (personnel administratif, d'éducation et personnel enseignant) soient toujours présentés comme des coûts ou des contraintes économiques qu'il faut abattre pour améliorer la compétitivité de notre pays. Les services publics de l'Education Nationale participent à la formation citoyenne de notre nation et à la formation d'une main d'œuvre qualifiée qui est la clé de notre réussite économique future et de la vie démocratique de notre pays.

Or, les mutualisations, les regroupements, les fusions d'établissement ont pour conséquence de réduire les services rendus aux usagers par moins de proximité, moins de réactivité. Comment, à l'heure où l'on multiplie les missions éducatives des établissements, assurer efficacement et rapidement la gestion quotidienne de la vie des élèves **si les moyens humains et administratifs sont retirés ?** Comment faire face à des situations qui nécessitent **des décisions rapides** (sortie scolaire extraordinaire ; problématique d'élèves en difficultés, gestion budgétaire quotidienne pour des élèves ayant un handicap à l'EREA ...) **si les personnels présents ne peuvent prendre ces décisions** mais doivent prendre des contacts avec l'extérieur, exposer les situations, prendre des rendez-vous etc.

C'est donc tout le fonctionnement quotidien qui sera mis en péril par cette réforme structurelle de modification de la carte des agences comptables. De plus, cette politique a des effets redoutables pour tous les agents publics concernés (personnel administratif, d'éducation comme personnel enseignant): introduction de nouvelles politiques de ressources humaines ayant pour ressort une gestion "managériale" des agents ; suppression de postes (au moins un dans le service de l'intendance avec la perte de l'agence comptable) ; dégradation des conditions de travail et mépris des compétences des agents publics.

Les gouvernements successifs ont affiché au grand jour leur objectif de réformer l'Etat. Dans les faits, il s'agit de réduire le périmètre de ses missions et le nombre de ses agents. Nous dénonçons cette politique qui fragilise le service public d'Education nationale et notre établissement ; et nous exigeons donc le rétablissement des heure-postes supprimées et le maintien permanent de l'agence comptable au lycée Lavezzari pour répondre à la hauteur des besoins de notre établissement et de l'environnement éducatif proche qui est du ressort de son agence comptable (EREA et Collège Jean Moulin).

Les représentant/es élu/es SNES-FSU et sympathisants. Se joignent à cette motion :